Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501802-20260226-DELIB02_2026-DE

Département d'Ille et Vilaine

N°	2026	002

MAIRIE DE MINIAC-SOUS-BECHEREL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Date de convocation :
17 février 2026

Convocation affichée le :
17 février 2026

Liste des délibérations affichée le :
03 mars 2026

Nombre de membres :	
En exercice	**15**
Présents	**13**
Pouvoirs	00
Votants	**13**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Miniac-Sous-Bécherel, s'est réuni, après convocation légale, au lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Mme Carole LEROMAIN, Maire de Miniac-Sous-Bécherel.

Etaient présents :
Mme Carole LEROMAIN, M. Sébastien LEMONNIER, Mme Christine GAIGNERIE, M. Alain DELAHAYE, M. Laurent JOUQUAND, M. Maxime VILBOUX, Mme Marianne ROBERT, Mme Marie-France TUAL, M. Kevin ANDRÉ, M. Dominique LELIEVRE, M. Jean-Marc ROUDAUT, Mme Kilianne GEFFROY, Mme Annick MONNIER.
formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme Sybille MÖLLER, M. Anthony EUDELINE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France TUAL a été désignée Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal.

Budget de la Commune – Affectation du résultat 2025

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'année 2025.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'affecter l'excédent de Fonctionnement en Investissement pour un montant de 100 000 € (au compte 1068 du Budget Primitif 2026 de la Commune)
- Décide de reporter l'excédent d'Investissement pour un montant de 253 019.00 € (au compte 001 du Budget Primitif 2026 de la Commune).

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Carole LEROMAIN.

MAIRIE de MINIAC-SOUS-BECHEREL ★ 35 (Ille-et-Vilaine) ★